

Plan d'études du Bachelor de Sciences des religions

(sous réserve de ratification par les instances universitaires)

Première année (semestres 1 et 2)

Dispositions générales relatives aux examens de 1^{ère} année

1. À la fin de la première année d'études (année « propédeutique ») ont lieu des examens ou des prestations notées en :
 - A) Introduction à l'étude des religions
Discipline complémentaire
 - B) Introduction à la religion 1
Introduction à la religion 2
Introduction à la religion 3
 - C) Langue de la religion 1
Langue de la religion 2 ou deuxième langue de la religion 1
2. Les groupes A et B constituent des modules d'examens. Les notes des examens composant chaque module entrent dans une moyenne. Le module est acquis avec une moyenne minimale de 4.
3. Les examens du groupe C sont indépendants l'un de l'autre : l'étudiante ou l'étudiant doit obtenir la note minimale de 4 pour chaque examen de ce groupe.
4. L'étudiante ou l'étudiant passe son année propédeutique d'une part s'il obtient au minimum la moyenne de 4 respectivement pour le module A et pour le module B, d'autre part s'il obtient au minimum la note de 4 aux examens de chacune des langues du groupe C.
5. L'étudiante ou l'étudiant ne peut se présenter à un module d'examens que s'il a effectué auparavant avec succès les travaux qui lui sont demandés pour les enseignements auxquels ces examens sont liés.

Bloc « Méthodes et théories »

Introduction à l'étude des religions (1^{ère} année)

Objectifs : Prendre connaissance des problématiques et des thématiques propres aux sciences des religions ; parcourir les différentes composantes de la religion en tant que système.

Enseignement : 2 heures/année : cours. Lectures complémentaires en marge du cours.

Travail : Compte rendu et appréciation d'un ouvrage (5-10 pages).

Examen : Examen écrit de 3 h. portant sur la matière du cours d'introduction et sur les lectures effectuées dans l'année.

Crédits :

- Cours et lectures d'accompagnement : 3 crédits.
- Compte rendu de lecture : 2 crédits.

- Examen écrit de 3 h. : *3 crédits*.

Total : 8 crédits.

N.B. :

- L'étudiant peut valider par une note le cours d'introduction à l'étude des religions seulement si le compte rendu et l'appréciation d'un ouvrage sont acceptés, et si la participation à l'enseignement de méthodologie de 1^{ère} année et aux travaux pratiques a été jugée satisfaisante.
- L'introduction à l'étude des religions constitue avec la discipline complémentaire un module d'examens validé par une moyenne.

Méthodologie (1^{ère} année)

Objectifs : S'initier aux principales méthodes communes à l'ensemble des sciences humaines ; acquérir des compétences de base en matière de recherche de données (bibliographie), de conception d'un travail (problématique) et d'expression (rédaction et discours).

Enseignement : 1 heure/année : travaux pratiques.

Travail : Participation régulière et active aux travaux ; exercices d'une séance à l'autre.

Crédits : *2 crédits*.

Travaux pratiques d'histoire des religions (1^{ère} année)

Objectifs : Approfondir la connaissance des penseurs fondamentaux des sciences des religions ; identifier par un travail de comparaison les convergences et les divergences entre les idées de ces différents auteurs (être capable de les regrouper en « familles de pensée ») ; retracer la genèse des concepts théoriques clés de l'histoire comparée des religions.

Enseignement : 2 heures/semestre : travaux pratiques. Exercices de groupe. Analyse, commentaire et explication de textes.

Travail : Contribution orale (analyse et explication de textes) + travail écrit reprenant le contenu de l'exposé (5-10 pages).

Crédits :

- Participation active et régulière aux travaux pratiques : *2 crédits*.
- Analyse et explication de textes : *2 crédits*.

Total : 4 crédits

Discipline complémentaire (1^{ère} année)

Objectifs : S'initier aux méthodes, aux problématiques et aux théories d'une discipline complémentaire des sciences des religions.

Enseignement : 2 heures/année. Niveau introductif. *Au choix* : anthropologie, histoire, histoire de l'art, philosophie, théologie. Cet enseignement peut prendre la forme *soit* d'un cours (ou d'un cours-séminaire) sur deux semestres, *soit* d'un cours sur un semestre et d'un séminaire sur l'autre semestre.

Examen : La forme de l'examen est déterminée par les exigences de l'enseignant. Il peut s'agir d'un écrit de 3 h., d'un oral de 20 minutes ou de tout autre prestation jugée équivalente (rédaction d'une dissertation, rapport de terrain, constitution d'un dossier écrit, etc.).

- Crédits :**
- Dans le cas où un séminaire est donné :
 - suivi du cours sur un semestre : 1 crédit.
 - participation active et régulière au séminaire de l'autre semestre : 2 crédits.
 - Dans le cas où seul un cours est donné sur deux semestres :
 - cours et lectures complémentaires : 3 crédits.

Soit : 3 crédits.

- Examen écrit de 3 h., ou examen oral de 20 min., ou autre prestation notée : 3 crédits.

Total : 6 crédits (quelle que soit la variante choisie).

N.B. : La discipline complémentaire constitue avec le cours d'introduction à l'étude des religions un module d'examens validé par une moyenne.

Bloc « Religions »

Introduction à la religion 1 (1^{ère} année)

Objectifs : Passer en revue les étapes importantes du développement historique de la religion ou des traditions étudiées ; connaître les caractéristiques fondamentales du système religieux considéré ; être sensibilisé à la pluralité des courants constituant la religion ou les traditions choisies.

Enseignement : 2 heures/année. Niveau introductif. *Au choix :* bouddhisme, christianisme, hindouisme, islam, judaïsme, religions gréco-romaines de l'Antiquité, ou traditions marginalisées. Cet enseignement peut prendre la forme *soit* d'un cours (ou d'un cours-séminaire) sur deux semestres, *soit* d'un cours sur un semestre et d'un séminaire sur l'autre semestre.

Travail : Compte rendu et appréciation d'un ouvrage (monographie traitant d'un aspect particulier de la religion choisie).

Examen : La forme de l'examen est déterminée par les exigences de l'enseignant. Il peut s'agir d'un écrit de 3 h., d'un oral de 20 minutes ou de tout autre prestation jugée équivalente (rédaction d'une dissertation, rapport de terrain, constitution d'un dossier écrit, etc.).

- Crédits :**
- Dans le cas où un séminaire est donné :
 - suivi du cours sur un semestre : 1 crédit.
 - participation active et régulière au séminaire de l'autre semestre : 2 crédits.
 - Dans le cas où seul un cours est donné sur deux semestres :
 - cours et lectures complémentaires : 3 crédits.

Soit : 3 crédits.

- Compte rendu de lecture : 2 crédits.

• Examen écrit de 3 h., ou examen oral de 20 min., ou autre prestation notée : 3 crédits.

Total : 8 crédits (quelle que soit la variante choisie).

N.B. :

- L'introduction à la religion 1 constitue avec les introductions aux religions 2 et 3 un module d'examens validé par une moyenne.

Introduction à la religion 2 (1^{ère} année)

Objectifs : Voir « Introduction à la religion 1 ».

Enseignement : *Idem.*

Examen : *Idem.*

Crédits :

- Dans le cas où un séminaire est donné :
 - suivi du cours sur un semestre : 1 crédit.
 - participation active et régulière au séminaire de l'autre semestre : 2 crédits.
- Dans le cas où seul un cours est donné sur deux semestres :
 - cours et lectures complémentaires : 3 crédits.

Soit : 3 crédits.

- Examen écrit de 3 h., ou examen oral de 20 min., ou autre prestation notée : 3 crédits.

Total : 6 crédits (*quelle que soit la variante choisie*).

N. B. : L'introduction à la religion 2 constitue avec les introductions aux religions 1 et 3 un module d'examens validé par une moyenne.

Introduction à la religion 3 (1^{ère} année)

Objectifs : Voir « Introduction à la religion 1 ».

Enseignement : *Idem.*

Examen : *Idem.*

Crédits : Voir « Introduction à la religion 2 ».

Total : 6 crédits (*quelle que soit la variante choisie*).

N. B. : L'introduction à la religion 3 constitue avec les introductions aux religions 1 et 2 un module d'examens validé par une moyenne.

Le programme d'études doit comprendre au moins une religion monothéiste et au moins une religion polythéiste. Il n'est donc pas possible de composer un programme de trois religions monothéistes ou de trois religions polythéistes.

Bloc « Langues et cours d'appui »

Langue de la religion 1 (1^{ère} année)

Objectifs : Acquérir les éléments grammaticaux (morphologie et syntaxe) et le vocabulaire de base de la langue choisie ; être capable de lire des textes simples à l'aide d'un dictionnaire et d'une grammaire.

Enseignement : Équivalent de 4 h./année : cours et travaux pratiques. *Au choix, selon la religion choisie :* arabe, grec, hébreu (biblique et rabbinique), hindi, latin, pali, sanscrit, tibétain.

Examen : Selon la pratique de l'enseignant.

- Crédits :**
- Apprentissage, participation active et régulière, exercices : *4 crédits*, validés avec l'examen.
 - Examen (oral ou écrit) au terme de la première année d'étude, ou contrôles continus au cours de l'année : *3 crédits*.

Total : 7 crédits

- N. B. :**
- L'enseignement de l'arabe a lieu à Genève.
 - Si les cours de langue ne comptabilisent pas l'équivalent de 4 h. par semaine, l'étudiant ou l'étudiante devra compenser les heures manquantes par des travaux supplémentaires afin d'acquérir la totalité de ses crédits.
 - Pour pouvoir accéder au programme de langue de deuxième année, l'étudiante ou l'étudiant doit obtenir une note minimale de 4 à son examen de 1^{ère} année.

Langue de la religion 2 ou deuxième langue de la religion 1 (1^{ère} année)

Objectifs : Voir « Langue de la religion 1 ».

Enseignement : *Idem.*

Examen : *Idem.*

Crédits *7 crédits*

- N. B. :**
- La langue de la religion 2 doit être évidemment distincte de la langue de la religion 1.
 - Pour pouvoir accéder au programme de langue de deuxième année, l'étudiante ou l'étudiant doit obtenir une note minimale de 4 à son examen de 1^{ère} année.

Cours d'appui au choix (1^{ère} année)

Objectifs : Acquérir ou développer des compétences spécifiques dans un domaine apparenté aux sciences des religions ou en rapport avec les objectifs professionnels de l'étudiante ou de l'étudiant.

Enseignement : Selon les cas.

Travaux : Selon les cas.

Crédits : *6 crédits.*

- N. B. :**
- Parmi les nombreuses possibilités, on peut mentionner, à titre d'exemple : étude d'une langue ancienne ou moderne, dialogue interreligieux, histoire du cinéma, éthique, géographie humaine, informatique, etc.
 - Le choix de l'étudiante ou de l'étudiant doit être approuvé par le Conseil de Section des sciences des religions, qui vérifie notamment la cohérence du projet de formation.

Deuxième année (semestres 3 et 4)

Dispositions générales relatives aux examens de 2^e année

1. En deuxième année, seul le bloc « Méthodes et théories » est sanctionné par des examens ou des prestations notées. Les examens ou les prestations notées de deuxième année du bloc « Méthodes et théories » sont au nombre de deux. Ils constituent un module validé par une moyenne. Le module est acquis avec une moyenne minimale de 4.
2. En fonction des enseignements disponibles pour la 2^e année, le premier examen du module peut valider soit l'enseignement de psychologie de la religion, soit l'enseignement de sociologie de la religion ; le second soit l'épistémologie et l'historiographie des sciences des religions, soit la discipline complémentaire.

Bloc « Méthodes et théories »

Travaux pratiques d'histoire des religions (2^e année)

Objectifs : Appliquer ses connaissances théoriques à l'étude de faits religieux particuliers ; pratiquer la comparaison entre diverses traditions religieuses à partir d'une thématique et d'une problématique générale (le sacrifice, les liens entre le mythe et le rite, la prière, les rites initiatiques, la sacralisation du temps et de l'espace, etc.) ; se familiariser avec les différentes étapes d'une recherche.

Enseignement : 2 heures/semestre : travaux pratiques. Exercices et présentations orales de groupe.

Travail : Rédaction d'un rapport exposant les résultats d'une recherche effectuée en groupe sur le thème des travaux pratiques appliqué à une tradition religieuse particulière.

Crédits :

- Rapport de travaux pratiques : 2 *crédits*.
- Participation active et régulière aux travaux pratiques : 2 *crédits*.

Total : 4 crédits.

Atelier d'enquête de terrain (2^e année)

Objectifs : S'initier aux méthodes d'enquête de terrain en sciences des religions.

Enseignement : 2 heures/semestre (ou équivalent).

Travail : Enquête de terrain sur un mouvement religieux particulier et rédaction d'un rapport de terrain.

Crédits :

- Participation active et régulière à l'atelier : 2 *crédits*.
- Rapport de terrain : 2 *crédits*.

Total : 4 crédits.

Psychologie de la religion (2^e ou 3^e année)

Objectifs : Être introduit à une démarche interdisciplinaire ; percevoir comment des thématiques propres au champ religieux peuvent être éclairées d'un point de vue psychologique.

Enseignement : 2 heures/année, à savoir : 1 cours d'introduction (2 heures au semestre d'hiver) ; 1 séminaire d'approfondissement d'une thématique (2 heures au semestre d'été).

Travail : Participation active et régulière au séminaire, avec contribution personnelle accompagnée d'un dossier écrit.

Examen : Le dossier écrit débouche sur un mini-mémoire, qui fait l'objet d'une note.

Crédits :

- Suivi du cours et lectures obligatoires: 2 *crédits*.
- Participation active et régulière au séminaire et contribution personnelle prolongée par la rédaction d'un mini-mémoire de 10 pages : 4 *crédits*.

Total : 6 crédits.

N. B. : La psychologie de la religion et la discipline complémentaire/l'épistémologie constituent un module d'examens validé par une moyenne.

Sociologie de la religion (2^e ou 3^e année)

Objectifs : Acquérir les notions de base de la sociologie de la religion (éléments de sociologie générale, auteurs classiques de la discipline, problèmes spécifiques, en particulier à propos des recherches actuelles sur les formes de la religiosité en Suisse).

Enseignement : 2 heures/année, à savoir : 1 cours d'introduction (2 heures au semestre d'hiver) ; 1 séminaire (2 heures au semestre d'été).

Travail : Participation active et régulière au séminaire, avec contribution personnelle orale accompagnée d'un dossier écrit.

Examen : Le dossier écrit débouche sur un mini-mémoire, qui fait l'objet d'une note.

Crédits :

- Suivi du cours et lectures obligatoires: 2 *crédits*.
- Participation active et régulière au séminaire et contribution personnelle prolongée par la rédaction d'un mini-mémoire de 10 pages : 4 *crédits*.

Total : 6 crédits.

N. B. : La sociologie de la religion et la discipline complémentaire/l'épistémologie constituent un module d'examens validé par une moyenne.

Épistémologie et historiographie des sciences des religions (2^e ou 3^e année)

Objectifs : Réinterroger de façon critique les problèmes théoriques et épistémologiques, les méthodes et les pratiques institutionnelles de la recherche en sciences des religions ; saisir la pertinence d'une attitude critique et auto-réflexive dans la construction du savoir ; être sensibilisé aux vertus d'une approche rendant compte de la complexité des phénomènes historico-religieux.

Enseignement : 2 heures/année.

Examen : Examen oral de 30 min. portant sur le contenu du cours et sur les lectures complémentaires effectuées pendant l'année.

Crédits :

- Cours et lectures complémentaires : 3 *crédits*.
- Examen : 3 *crédits*.

Total : 6 crédits.

N. B. : L'épistémologie et la psychologie de la religion/la sociologie de la religion constituent un module d'examens validé par une moyenne.

Discipline complémentaire (2^e ou 3^e année)

Objectifs : S'initier aux méthodes, aux problématiques et aux théories d'une discipline complémentaire des sciences des religions.

Enseignement : 2 heures/année. *Au choix* : une des disciplines complémentaires énumérées en première année, ou tout autre discipline pouvant s'avérer complémentaire aux enseignements du bloc « Méthodes et théories ». Cet enseignement peut prendre la forme *soit* d'un cours (ou d'un cours-séminaire) sur deux semestres, *soit* d'un cours sur un semestre et d'un séminaire sur l'autre semestre.

Examen : La forme de l'examen est déterminée par les exigences de l'enseignant. Il peut s'agir d'un écrit de 4 h., d'un oral de 30 minutes ou de tout autre prestation jugée équivalente (rédaction d'une dissertation, rapport de terrain, constitution d'un dossier écrit, etc.).

Crédits :

- Dans le cas où un séminaire est donné :
 - suivi du cours sur un semestre : 1 crédit.
 - participation active et régulière au séminaire de l'autre semestre : 2 crédits.
- Dans le cas où seul un cours est donné sur deux semestres :
 - cours et lectures complémentaires : 3 crédits.

Soit : 3 crédits, validés avec l'examen

- Examen écrit de 4 h., ou examen oral de 30 min., ou autre prestation notée : 3 *crédits*.

Total : 6 crédits (quelle que soit la variante choisie).

N.B. :

- L'étudiante ou l'étudiant peut poursuivre la discipline choisie en 1^{ère} année à un niveau plus avancé ou choisir une nouvelle discipline au niveau introductif.
- La discipline complémentaire et la psychologie de la religion/la sociologie de la religion constituent un module d'examens validé par une moyenne.

Bloc « Religions »

Étude approfondie de la religion 1 (2^e année)

Objectifs : Élargir les connaissances acquises en 1^{ère} année par l'étude détaillée de quelques-uns des aspects de la religion choisie.

Enseignement : 2 heures/année. Poursuite de l'étude de la religion choisie en 1^{ère} année. Cet enseignement peut prendre la forme *soit* d'un cours (ou d'un cours-séminaire) sur deux semestres, *soit* d'un cours sur un semestre et d'un séminaire sur l'autre semestre.

- Travaux :**
- 1) Au semestre d'hiver
 - *s'il s'agit d'un cours* : validation du cours par la rédaction d'un travail de recherche (de 15 à 20 p.) sur un sujet en rapport avec le thème général du cours,
 - *s'il s'agit d'un séminaire* : outre la participation active et régulière au séminaire, contribution personnelle orale, suivie de la rédaction d'un travail reprenant les remarques et critiques apportées à l'exposé.
 - 2) Au semestre d'été
 - même alternative que ci-dessus.

- Crédits :**
- Suivi du cours : *1 crédit*, acquis en lien avec la rédaction d'un travail de recherche.
 - Validation du cours par la rédaction d'un travail de recherche (15-20 p.) : *3 crédits*.
 - Participation active et régulière au séminaire, contribution orale personnelle, rédaction d'un travail écrit reprenant les remarques et critiques apportées à l'exposé : *4 crédits*.

Total: 8 crédits (quelle que soit la variante choisie).

Étude approfondie de la religion 2 (2^e année)

Objectifs : Élargir les connaissances acquises en 1^{ère} année par l'étude détaillée de quelques-uns des aspects de la religion choisie.

Enseignement : 2 heures/année. Poursuite de la religion choisie en 1^{ère} année. Cet enseignement peut prendre la forme *soit* d'un cours (ou d'un cours-séminaire) sur deux semestres, *soit* d'un cours sur un semestre et d'un séminaire sur l'autre semestre.

- Travaux :**
- 1) Au semestre d'hiver
 - *s'il s'agit d'un cours* : validation du cours par la réalisation d'un petit travail personnel (p. ex. compte rendu de lecture de 5-10 p.) en lien avec le thème général du cours ;
 - *s'il s'agit d'un séminaire* : outre la participation active et régulière au séminaire, contribution personnelle orale, étayée par un dossier de sources.
 - 3) Au semestre d'été
 - même alternative que ci-dessus.

- Crédits :**
- Suivi du cours : *1 crédit*.
 - Validation du cours par la réalisation d'un petit travail personnel : *2 crédits*.
 - Participation active et régulière au séminaire, contribution orale personnelle, étayée par un dossier de sources : *3 crédits*.

Total : 6 crédits (quelle que soit la variante choisie).

N.B. : La description des travaux et des crédits est conçue en fonction d'un enseignement semestrialisé. Dans le cas d'un enseignement dispensé sur une année, les travaux exigés et l'attribution des crédits correspondant peuvent se conformer aux modèles d'autres enseignements à 6 crédits de deuxième année.

Étude approfondie de la religion 3 (2^e année)

Voir « Étude approfondie de la religion 2 ».

Total : 6 crédits

Bloc « Langues et cours d'appui »

Langue de la religion 1 (2^e année)

Objectifs : Maîtriser le système grammatical de la langue choisie ; perfectionner ses compétences de traduction ; enrichir son vocabulaire ; lire des textes littéraires.

Enseignement : Équivalent de 4 h./année : cours et travaux pratiques. Poursuite de la langue choisie en 1^{ère} année.

Travaux : Contrôles continus sous forme, selon les cas, de séries d'exercices, de versions, de thèmes, etc.

Crédits :

- Apprentissage, participation active et régulière, exercices : 4 crédits.
- Travaux divers : 3 crédits.

Total : 7 crédits

N.B. : Si les cours de langue ne comptabilisent pas l'équivalent de 4 h. par semaine, l'étudiante ou l'étudiant devra compenser les heures manquantes par des travaux supplémentaires afin d'acquérir la totalité de ses crédits.

Langue de la religion 2 ou deuxième langue de la religion 1 (2^e année)

Poursuite de l'étude de la langue choisie en 1^{ère} année.

Voir « Langue de la religion 1 ».

Total : 7 crédits.

Cours d'appui au choix (2^e année)

Objectifs : Acquérir ou développer des compétences spécifiques dans un domaine des sciences des religions ou dans un domaine apparenté ou en rapport avec les objectifs professionnels de l'étudiante ou de l'étudiant.

Enseignement : Soit un enseignement de 6 crédits sur deux semestres, soit deux enseignements différents de 3 crédits chacun par semestre, soit travaux supplémentaires effectués dans le cadre d'un ou de deux enseignements déjà suivis dans les blocs « Méthodes et théories » ou « Religions » (2 x 3 crédits).

Travaux : À convenir avec la personne responsable de l'enseignement choisi.

Crédits :

- Prestation de 6 crédits pour un enseignement sur deux semestres.
- 2 prestations de 3 crédits chacune pour deux enseignements distincts.

Total : 6 crédits (quelle que soit la variante choisie).

N. B. : Le choix de l'étudiante ou de l'étudiant doit être approuvé par le Conseil de Section des sciences des religions, qui vérifie notamment la cohérence du projet de formation.

Troisième année (semestres 5 et 6)

Dispositions générales relatives aux examens de 3^e année

1. À la fin de la 3^e année d'études ont lieu des examens ou des prestations notées en :
 - A) Psychologie de la religion *ou* Sociologie de la religion
Discipline complémentaire *ou* Épistémologie et historiographie des sciences des religions
 - B) Étude approfondie de la religion 2
Étude approfondie de la religion 3
 - C) Religion 1 dans le texte
Religion 1 ou 2 dans le texte
2. Les groupes A, B et C constituent des modules d'examens. Les notes des examens composant chaque module entrent dans une moyenne. Chaque module est acquis avec une moyenne minimale de 4.
3. L'étudiante ou l'étudiant doit rendre un mémoire de Bachelor d'une trentaine de pages. Le choix du sujet ainsi que la rédaction du mémoire sont supervisés par un directeur. Une fois rédigé, le mémoire est soumis à l'appréciation d'un expert. Le mémoire est défendu devant le directeur et l'expert au cours d'une séance de soutenance ; le directeur et l'expert lui attribuent une note. Le mémoire est accepté avec une note minimale de 4.
4. Au terme de la 3^e année, l'étudiante ou l'étudiant obtient le titre de Bachelor en sciences des religions d'une part s'il obtient la moyenne de 4 respectivement pour les modules A, B et C, d'autre part s'il obtient une note égale ou supérieure à 4 pour son mémoire.
5. L'étudiante ou l'étudiant ne peut se présenter à un module d'examens que s'il a effectué auparavant avec succès les travaux qui lui sont demandés pour les enseignements auxquels ces examens sont liés.

Bloc « Méthodes et théories »

Atelier de mémorants (3^e année)

Objectifs : Maîtriser les principes de rédaction d'un écrit scientifique ; clarifier le thème et la problématique du mémoire de Bachelor ; délimiter précisément son objet d'étude ; préciser les méthodes d'investigation.

Enseignement : 2 heures/semestre. Rencontre de mémorants exposant leurs recherches en cours.

Travail : Bref exposé présentant le sujet, la problématique et les méthodes du mémoire, ainsi que les difficultés rencontrées dans l'élaboration du travail.

Crédits :

- Participation active et régulière à l'atelier sur un semestre : *1 crédit.*
- Présentation orale : *1 crédit.*

Total : 2 crédits.

Psychologie de la religion (2^e ou 3^e année)

Voir 2^e année.

Total : 6 crédits.

Sociologie de la religion (2^e ou 3^e année)

Voir 2^e année.

Total : 6 crédits.

Épistémologie et historiographie des sciences des religions (2^e ou 3^e année)

Voir 2^e année.

Total : 6 crédits.

Discipline complémentaire (2 ou 3^e année)

Voir 2^e année.

Total : 6 crédits.

Bloc « Religions »

Mémoire de Bachelor sur un sujet de la religion 1 (3^e année)

Objectifs : Faire le lien entre approche théorique et approche empirique dans le domaine des sciences des religions ; appliquer à un objet d'étude particulier tiré du contexte de la religion 1 les méthodes acquises durant les deux premières années d'études.

Travail : Mémoire d'une trentaine de pages d'environ 2'500 signes chacune.

Examen : Défense du mémoire lors d'une séance de soutenance de 30 min. en présence du directeur du mémoire et d'un expert. L'examen est réussi si la note obtenue est au minimum de 4. La soutenance intervient dans l'appréciation globale.

Crédits : Recherches bibliographiques, lectures et rédaction du mémoire : *18 crédits*.
Soutenance : *2 crédits*.
Total : 20 crédits.

Étude approfondie de la religion 2 (3^e année)

Objectifs : Élargir les connaissances acquises en 1^{ère} et 2^e année par l'étude détaillée de quelques-uns des aspects de la religion choisie.

Enseignement : 2 heures/semestre. Cours, cours-séminaire ou séminaire.

Travaux : Soit au semestre d'hiver soit au semestre d'été :

- *s'il s'agit d'un cours* : validation du cours par la réalisation d'un petit travail personnel (p. ex. compte rendu de lecture de 5-10 p.) en lien avec le thème général du cours ;
- *s'il s'agit d'un séminaire* : outre la participation active et régulière au séminaire, contribution personnelle orale, étayée par un dossier de sources.

Examen : Examen écrit de 4h ou oral de 30 min. portant sur un sujet en lien avec le thème travaillé lors du semestre ou avec l'un ou l'autre des thèmes abordés en 2^e année.

Crédits :

- Suivi du cours : 1 crédit, acquis en lien avec la réalisation d'un petit travail personnel.
- Validation du cours par la réalisation d'un petit travail personnel : 2 crédits.
- Participation active et régulière au séminaire, contribution orale personnelle, étayée par un dossier de sources : 3 crédits.

Soit : 3 crédits (quelle que soit la variante choisie).

- Examen : *3 crédits*

Total (quelle que soit la variante choisie) : 6 crédits.

N. B. :

- L'étude approfondie de la religion 2 constitue avec l'étude approfondie de la religion 3 un module d'examens validé par une moyenne.
- Si l'examen dans la religion 2 est écrit, il est oral dans la religion 3, et vice versa.

Étude approfondie de la religion 3 (3^e année)

Voir « Étude approfondie de la religion 2 ».

Total : 6 crédits

Bloc « Langues »

Religion 1 dans le texte

Objectifs : Se confronter aux problèmes de traduction et d'interprétation posés par les textes fondamentaux de la religion choisie (ou du contexte culturel de cette

dernière) ; se familiariser avec leurs genres littéraires et leurs univers symboliques ; les analyser et les commenter ; exercer les notions linguistiques acquises en 1^{ère} et 2^e année.

Enseignement : 2 h./année. Cours-séminaire ou séminaire.

Travaux : Lecture et traduction hebdomadaires du texte étudié dans le cadre du séminaire ; contribution orale présentant une analyse et un commentaire littéraire détaillé d'un extrait de ce même texte.

Examen : Examen oral de 30 min. Préparation portant sur l'intégralité des textes étudiés pendant l'année, mais interrogation sur l'un d'entre eux uniquement. Traduction, analyse et commentaire littéraire.

Crédits :

- Lecture hebdomadaire du texte étudié dans le cadre du séminaire : *2 crédits*, validés avec l'examen.
- Contribution orale au séminaire sous la forme d'une analyse et d'un commentaire littéraire d'un extrait du texte étudié : *3 crédits*.
- Examen oral portant sur l'un ou l'autre des textes étudiés pendant l'année : *2 crédits*.

Total : 7 crédits.

N. B. : La religion 1 dans le texte constitue avec la religion 2 dans le texte un module d'examens validé par une moyenne.

Religion 2 dans le texte (ou religion 1 dans le texte d'une deuxième langue)

Objectifs : Voir « Religion 1 dans le texte »

Enseignement : *Idem.*

Travaux : *Idem.*

Examen : *Idem.*

Crédits : *Idem.*

Total : 7 crédits.

N. B. : La religion 2 dans le texte constitue avec la religion 1 dans le texte un module d'examens validé par une moyenne.